

## UN BUDGET QUI ENCOURAGE LE DYNAMISME DES TERRITOIRES



- ✓ Modernisation et prolongation des dispositifs de soutien économique aux territoires ruraux (FRR) et prolongation du zonage des Quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- ✓ Mobilisation de 90M€ en faveur de France Ruralités et de 100 chefs de projets "Villages d'avenir"
- ✓ 40M€ mobilisés pour l'ingénierie de projet dans les territoires

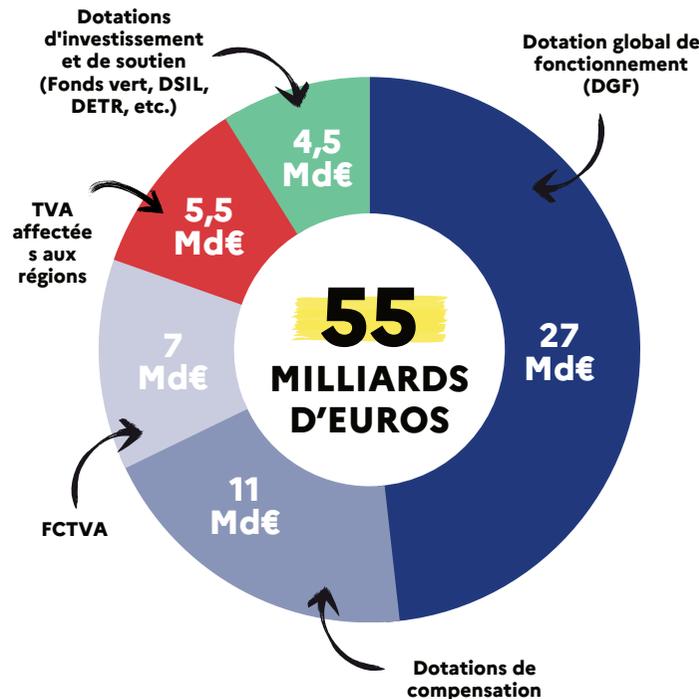


Soutenir les collectivités face aux crises, c'est notre boussole depuis 2017. Jamais nous n'avons à ce point soutenu l'investissement.

Nous donnons les moyens aux élus d'agir, à une condition : le faire ensemble !

— Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

## RÉPARTITION DU SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS EN 2024



## BUDGET 2024

# SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- SOUTENIR LES ÉLUS AU QUOTIDIEN DANS LEURS PROJETS
- ANCRER ENSEMBLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES
- GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



## UN BUDGET QUI SOUTIENT LES ÉLUS AU QUOTIDIEN

EN FONCTIONNEMENT

- ✓ **+220M€** pour la dotation globale de fonctionnement (DGF2024) après une première augmentation de 320M€ en 2023
- ✓ Augmentation de la dotation titres sécurisés (DTS) à **100M€** pour poursuivre la réduction des délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport
- ✓ **5,5M€** pour mieux protéger les élus grâce au plan de lutte national contre les violences faites aux élus (sécurisation ponctuelle de locaux, renforcement des sanctions, protection juridique)



## UN BUDGET QUI SOUTIENT LES ÉLUS DANS LEURS PROJETS

EN INVESTISSEMENT

- ✓ **12Md€** de soutien à l'investissement local en 2024
- ✓ Extension du périmètre du Fonds de Compensation de la TVA aux dépenses d'aménagements de terrain (**+250M€**), au total ce sont **7Md€** qui sont investis par l'Etat dans les territoires avec ce dispositif de soutien
- ✓ Plus de **8Md€** de subventions versées aux collectivités par les autres ministères (travail, Outre-mer, économie)



## UN BUDGET QUI CONTRIBUE À LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- ✓ Pérénnisation du Fonds vert et augmentation de son enveloppe à **2,5Md€**
- ✓ Mobilisation de **100M€** pour la préservation du patrimoine naturel des campagnes avec le doublement de la dotation biodiversité et aménités rurales dans le cadre du plan France Ruralités
- ✓ **300M€** d'investissement "vert" avec le verdissement des dotations de droits communs (DETR, DSIL, DSID)